

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMMISSION
DES
ARCHIVES DIPLOMATIQUES

DOCUMENTS
DIPLOMATIQUES FRANÇAIS

1948

TOME II

(1^{er} JUILLET – 31 DÉCEMBRE)



P.I.E. Peter Lang

2013

AVERTISSEMENT

Le deuxième semestre de l'année 1948 fut marqué par deux grandes crises, celle de Berlin dans laquelle la France était directement impliquée, et la crise yougoslave, qui eut des répercussions considérables dans tout le monde communiste et qui, sans bien sûr toucher Paris au même degré, joua un rôle incontestable dans les réflexions élaborées alors au Quai d'Orsay sur la nature et les réalités du système communiste international. La rupture Tito-Staline marqua la naissance de la soviétologie au Département.

En même temps, et en grande partie sans doute par réaction, ce semestre vit le lancement de deux grandes entreprises : le Conseil de l'Europe, fruit d'une initiative française, et le Pacte atlantique. Les deux institutions existent toujours, même si elles ont évolué de façon assez sensiblement différente de ce qui était envisagé et souhaité à Paris au départ. De nombreux documents attestent, comme nous l'avons déjà constaté depuis le traité de Dunkerque, que Paris et Londres se consultent régulièrement sur les grandes affaires. Encore durant le deuxième semestre 1948, le premier partenaire diplomatique de la France est le Royaume-Uni, même si certains signes montrent que Washington occupe une place croissante dans les pré-occupations et les contacts de la diplomatie française.

En ce qui concerne la crise de Berlin, Paris maintient l'unité d'action avec les Américains et les Britanniques, et participe au pont aérien dans la mesure de ses moyens, le plus efficace ayant été l'établissement rapide d'un aéroport à Tegel, en secteur français. Ceci dit le gouvernement français trouve Washington trop raide dans la crise, et souhaiterait, surtout au début de celle-ci, une plus grande souplesse occidentale face à Moscou. Cependant la France reste ferme sur l'essentiel. Quand Staline reçoit les trois ambassadeurs occidentaux le 3 août, il laisse clairement entendre que la condition de la levée du blocus est la suspension des Accords de Londres du 4 juin, qui créait un État en Allemagne de l'Ouest. Or Paris décide de rester ferme et de ne pas laisser remettre en cause les Accords de Londres (documents n^{os} 122 et 150). C'était, à ce moment-là, le point crucial.

L'autre grande crise est la rupture Tito-Staline, qui a des répercussions dans toute l'Europe orientale, soigneusement notée par la diplomatie française. Le communiqué du Kominform le 28 juin 1948 condamnant la Yougoslavie avait été bien sûr une surprise, mais on avait compris tout de suite que l'argumentation qu'il développait n'était qu'un prétexte et que les vrais motifs de la rupture étaient ailleurs. L'ambassade de France à Belgrade allait d'ailleurs développer dans les mois suivants une analyse en profondeur des causes de la rupture, analyse qui allait être très largement répercutée dans les services du Quai et auprès des principales ambassades et qui allait puissamment contribuer aux réflexions de la sous-direction d'Europe orientale. La rupture entre Tito et Staline eut en effet une très grande importance pour la réflexion française sur le problème du Bloc de l'Est, sur le rapport entre l'idéologie et les intérêts nationaux, sur toute la problématique du

communisme dans les relations internationales ; c'est en grande partie à cette occasion que s'est élaborée au Quai d'Orsay la réflexion de base sur le communisme et les relations Est-Ouest dans ces années.

Dès le 6 juillet (document n° 18), les diplomates français à Belgrade notaient que les vrais motifs de fond de la rupture étaient la tendance au national-communisme des dirigeants yougoslaves, leur constant rappel du fait qu'ils avaient libéré seuls leur pays, leur refus de se laisser pénétrer par les services secrets soviétiques. Les causes immédiates étaient les divergences entre Moscou et Belgrade au sujet de la guerre civile en Grèce et de la Fédération balkanique. Moscou avait certainement pensé pouvoir faire renverser Tito et lui substituer des dirigeants plus souples, mais il était très probable que cette manœuvre échouerait et que Tito, appuyé sur ses partisans du temps de l'occupation allemande et sur le patriotisme yougoslave, parviendrait à se maintenir sans s'incliner devant Staline. En même temps Tito était obligé de tenir compte de l'opposition au sein de son propre parti de ceux qui regardaient vers Moscou. Il convenait donc d'être très prudent et de ne pas faire aux dirigeants yougoslaves des avances qui pourraient les compromettre ; en même temps il convenait de les ménager dans les différentes questions en litige avec eux, afin de favoriser prudemment leur éventuelle évolution. En effet si les considérations nationales jouaient un rôle dans la rupture, celle-ci n'opposait pas de façon classique une grande puissance et un petit pays et n'était pas à proprement parler « nationale » : elle se déroulait à l'intérieur du système communiste et dans un cadre idéologique déterminé par le marxisme-léninisme (document n° 226).

Face à ces tensions dangereuses, Paris essaie en particulier de développer le processus européen lancé au mois de mars avec le Pacte de Bruxelles. Le 19 juillet, à La Haye, à l'occasion d'une réunion des cinq ministres des Affaires étrangères des pays du Pacte de Bruxelles, Georges Bidault prononce une « déclaration européenne » proposant de développer toutes les virtualités du Pacte de Bruxelles et en particulier en créant une Assemblée européenne élue par les parlements nationaux des Cinq. Ce projet est repris au mois d'août par le nouveau ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, mais les Britanniques, qui n'ont pas eu la primeur des démarches du ministre français et qui en montrent de l'humeur (documents n°s 130 et 143) s'efforcent de limiter la portée du projet (document n° 276). D'autre part la question de la participation de la Sarre (que souhaite Paris) et de l'Allemagne de l'Ouest (que l'on souhaite moins) tourne au casse-tête pour le Quai d'Orsay.

Dès la fin de l'année il est évident que le projet initial de renforcement du Pacte de Bruxelles n'aboutira qu'à une réalisation limitée. Du coup, la question de l'alliance avec les États-Unis se pose de façon toujours plus nette, d'abord sous la forme d'une présence de plus en plus marquée des Américains dans les organismes du Pacte de Bruxelles, mais en même temps par la préparation dès le mois de juillet du Pacte atlantique. D'emblée Paris manifeste deux soucis majeurs : être placé dans le Pacte au même rang que la Grande-Bretagne (document n° 328) dans ce qui est conçu très tôt

comme une sorte de direction à trois de la future alliance, et également voir le Pacte inclure l'Italie (document n° 386).

Particulièrement intéressants pour ce semestre sont les documents concernant l'Asie, où l'on observe un fort développement de l'activité subversive des partis communistes, tandis que se met en place, là aussi, une concertation franco-britannique (documents n°s 30, 43, 405, 433). Intéressant également le dossier chinois, pour lequel les diplomates observent la marche irrésistible des communistes vers la victoire, et ne se font guère d'illusions sur ce que sera le régime qui succédera au Kuo Min Tang.

Georges-Henri Soutou
Membre de l'Institut

